



Les alignements mis au jour sur la terrasse supérieure de la porte.

Les documents iconographiques consultés ont permis de déterminer que Z01.F18 formait un mur de clôture d'époque récente. D'après les résultats des fouilles de 2002, il repose sur la voûte de la boulangerie édifée entre 1695 et 1698 et lui est donc postérieur. Il n'apparaît toujours pas sur le plan de la Brigade topographique du Génie daté de 1853. Par contre, des cartes postales de la fin du 19^e-début du 20^e siècle le représentent.

Le mur Z01.F21, d'une épaisseur de 0,55 m, a pu être observé sur une hauteur de 2,60 m et se compose de blocs calcaires liés au mortier de chaux de teinte jaune à beige clair. Il présente à son extrémité nord un arrachement de part et d'autre duquel se poursuit le parement de la tour. Il est donc possible que la construction de celle-ci ait recoupé le mur.

La terrasse supérieure

C'est vraisemblablement sous le régime hollandais que le sommet de la tour médiévale est profondément modifié et englobé dans une terrasse surélevée qui s'étend vers le nord en surmontant aussi le passage de la porte. La voûte de ce dernier et celle de la tour sont recouvertes d'une couche de briques posées de chant ou à plat et revêtues d'un niveau de ciment gris. Le retrait de celui-ci et des briques avait permis en 2009 de retrouver partiellement le tracé de la tour. Au nord, un premier alignement de blocs avait alors été mis au jour. Il est intégré à la maçonnerie qui recouvre la voûte du passage. Par sa situation, il pouvait avoir un rapport avec l'orifice par lequel coulissait une des herses équipant ce dernier. L'extension du sondage en 2011 a démontré qu'il n'en était rien mais que cinq autres alignements avaient été aménagés. D'une largeur de 0,10 m à 0,40 m, en fonction des dimensions des blocs employés, ils sont parallèles au premier et équidistants de 0,90 m à 1 m. Les trois alignements ouest sont reliés

par un alignement perpendiculaire. Tous sont composés de blocs posés à plat et liés au mortier de chaux. Leur fonction reste à déterminer.

Le projet de restauration présenté par les architectes dans le cadre du marché de services a été accepté en 2010. Le service de l'Archéologie poursuivra sa participation au comité d'accompagnement en vue du marché de travaux qui suivra, vraisemblablement en 2013.

Merci à Jean-Louis Antoine pour ses remarques et observations.

Avec l'aide technique de Fabien Cornélusse, Grégory Hardy, Steve Pirard et Claudy Vilain.

Bibliographie

- BODART E., 2008. Le château des comtes de Namur des origines au XVI^e siècle : du palais princier aux prémices de la citadelle, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 82, p. 49-93.
- BRAGARD P., 1998. La construction de la première citadelle bastionnée à Namur et les ingénieurs Donato di Boni, Sébastien van Noyen et Gianmaria Olgiati (1542-1559), *Les amis de la Citadelle de Namur*, 83, p. 5-21.
- Citadelle, 1975. Citadelle. In : *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 5^e), p. 477-480.
- TILMANT P.-H., ANTOINE J.-L., BERCKMANS O., COLLARD B., GUILLAUME É. & MISSON J.-S., 2011. Namur/Namur : premiers résultats de sondages archéologiques à la Citadelle, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 258-261.

Sources

- ANTOINE J.-L., 2004. *La Porte de Médiante. Essai de synthèse provisoire*, document inédit.

Namur/Namur : fouilles anciennes et modernes place Pied-du-Château

Pierre-Hugues TILMANT, Christian FRÉBUTTE et Sophie CHALLE

En février 1972, des terrassements mécaniques associés à la mise en place d'une canalisation d'eau sont effectués place Pied-du-Château, au nord-ouest de l'ancien hospice Saint-Gilles, actuel parlement régional. À cette occasion, É. Lauwerijs observe l'existence de substructions gallo-romaines dont il réalise des relevés partiels. Les murs mis au jour présentent une épaisseur de 0,38 m pour l'élévation et de 0,45 m pour la fondation ; ils appartiennent vraisemblablement à un édifice